

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL » tenue le 24 août 2009 à 11 :45 heures à laquelle sont présents :**

**MM. Richard Fleury, Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation, et formant quorum du conseil d'administration provisoire.**

---

**CA-2009-08-24/012**

**ORDRE DU JOUR**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver l'ordre du jour de la présente réunion tel que soumis.

(Réf : 1.2)

---

**CA-2009-08-24/013**

**NOMINATION DES DIRIGEANTS PROVISOIRES**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De nommer, conformément aux dispositions du paragraphe 4.8.1 des Règlements généraux de la Corporation [Règlement 2009-1], les personnes suivantes comme dirigeants provisoires de la Corporation pour exercer la fonction indiquée en regard de leur nom jusqu'à ce qu'ils soient remplacés, à moins qu'ils ne

Secrétaire-  
trésorier

démissionnent avant ou jusqu'à ce que tous les membres actifs aient été nommés conformément aux Lettres patentes, soit :

NOM	FONCTION
Richard Fleury	Président
Jean-Marc Melançon	Vice-président
Gaétan Vandal	Secrétaire-trésorier

(Réf : 2.0)

---

**CA-2009-08-24/014**

**AFFAIRES BANCAIRES ET FINANCIÈRES**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'adopter une résolution relative aux affaires bancaires et financières de la Corporation et à la signature des chèques et autres lettres de change, le tout tel qu'il appert du formulaire fourni à cet effet par l'institution financière de la Corporation, une copie de celle-ci devant être insérée à l'endroit approprié du Livre de la Corporation; et
2. D'autoriser les personnes occupant les postes de président et secrétaire de la Corporation à signer ladite résolution ainsi que tout autre document requis par l'institution financière pour donner plein et entier effet à la présente résolution et à en délivrer des copies, le cas échéant.

(Réf : 3.0)

---

Secrétaire-  
trésorier

**CA-2009-08-24/015**

LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12 :00 heures.

(Réf : 4.0)

---

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME  
CA 24 AOÛT 2009

Secrétaire-  
trésorier